

# Le Lien



LE JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!



Téléphone : 418-854-2260

Site Internet : [www.saintlouisduhaha.com](http://www.saintlouisduhaha.com)

Courriel : [municipalite@saintlouisduhaha.com](mailto:municipalite@saintlouisduhaha.com)

Facebook : Municipalite Saint-Louis du Ha Ha

Conception et rédaction : Diane Bossé

## À METTRE À VOTRE AGENDA

### IMPORTANT DE VOUS INSCRIRE



**RECYCLER**  
éduquer, recréer

## ENCOMBRANTS

!!! seulement une collecte d'encombrants en 2020 !!!

Inscription OBLIGATOIRE d'ici le 1 mai 2020

[www.ridt.ca](http://www.ridt.ca)

ou par téléphone 418-853-2220 ou 1-866-789-RIDT

Aucun matériau ne sera ramassé à une adresse non-inscrite.

Ce service est disponible seulement pour les résidences et les chalets.

Certaines conditions s'appliquent, consultez notre site web pour plus de détails.



### FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal sera fermé le lundi 18 mai 2020 en raison du congé de la journée nationale des patriotes. Le bureau sera ouvert le mardi 19 mai 2020 dès 8h30.



# MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

95, rue Saint-Charles

Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Témiscouata, (Québec) G0L 3S0  
Téléphone : 418-854-2260 Télécopieur : 418-854-0717

Le 4 mai 2020

## PROJET ORDRE DU JOUR

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Conformité du quorum
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Période de questions (sur les points inscrits à l'ordre du jour seulement)
- 5- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2020
- 6- Suivi des dossiers
- 7- Approbation des comptes et déboursés
- 8- Correspondance
- 9- Annulation de la résolution numéro 01-20-9057, adoptée le 6 avril 2020
- 10-Approbation des certificats de paiement numéro 13 et 14 de Maurice Bérubé & Fils Inc.
- 11-Autorisation pour la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata (RIDT) de procéder au Règlement d'emprunt R-102
- 12-Résolution pour accepter le rapport financier 2019 de la municipalité
- 13-Résolution pour engager les vérificateurs comptables pour 2020
- 14-Résolution dans le cadre du projet « Emploi Été Canada »
- 15-Résolution pour autoriser l'embauche de trois (3) étudiants au camp de jour au cours de la saison estivale 2020
- 16-Embauche de trois (3) animateur(e)s au camp de jour pour la saison estivale 2020
- 17-Adoption d'une politique vestimentaire pour les animateurs du Camp de Jour
- 18-Adhésion annuelle 2019-2020 à l'Unité régionale de loisir et de sport (URLS) du Bas-Saint-Laurent
- 19-Adoption du Règlement numéro 409 amendant le Règlement général numéro 345 sur *Les Affaires de la Municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha!*
- 20-Nomination des fonctionnaires désignés : l'administration et l'application du Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens
- 21-Tarifification annuelle pour l'enregistrement des chiens à la municipalité
- 22-Avis de motion pour l'adoption du Règlement numéro 405 (*ayant pour objet d'établir le taux de la taxe foncière générale, ainsi que les tarifs de compensation pour les services d'égouts, de vidanges, des fosses septiques et des puisards*)
- 23-Varia
- 24-Période de questions (2<sup>e</sup> partie)
- 25-Levée de l'assemblée

# Infos de votre mairesse

À mes concitoyenNEs,

Bonjour,

Nous sommes dans une période pas évidente, notre vie est en mode pause. Nous devons nous confiner, avoir une distanciation sociale. Par contre, nous pouvons nous féliciter car notre région est stable depuis quelques jours. Aucun cas nouveau s'est déclaré, cela veut dire que les gens atteints ont une conscience sociale afin de ne pas propager le virus. Ensemble nous réussissons!!

Nous avons mis à votre disposition des numéros de téléphones afin de vous diriger vers des ressources. Si vous avez besoin d'une aide qui n'est pas identifiée, vous pouvez faire comme le mois dernier en appelant au bureau municipal au 418-854-2260. Pour tout questionnement, l'équipe municipale est là pour vous répondre.

Au moment que j'écris ces lignes, la directive du gouvernement n'a pas changé pour les séances de conseil. Donc la séance de conseil sera à huis clos avec une distanciation sociale. Je vous mets au courant comme le dernier mois. Entre temps, si la directive gouvernementale change nous appliquerons ce qui est exigée.

Je termine mon mot en disant un grand **MERCI** à tous nos premiers répondants, nos organismes communautaires pour votre sens du devoir envers la population du Témiscouata.

Sonia Larrivée, maire

Élue au suffrage universel

# SAVIEZ-VOUS...

## INSTALLATION DES BOLLARDS DE PROTECTION

D'ici quelques semaines, la municipalité va installer les bollards de protection sur la rue commerciale en face de l'École Georges-Gauvin pour toute la durée de la saison estivale. L'installation des bollards assure la sécurité des piétons, le contrôle de la circulation et la protection de cet espace.

Merci de votre collaboration et de respecter la sécurité des piétons !

---

## RAPPEL CONCERNANT LE BRÛLAGE DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

La Direction régionale du Centre de contrôle environnemental du Bas-Saint-Laurent nous rappelle que l'article 194 du Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (RAA) stipule qu' :

- il est strictement interdit de brûler à l'aire libre des matières résiduelles sauf s'il s'agit de branches, d'arbres ou de feuilles mortes.

La direction générale vous demande d'appeler le service incendie de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! pour vous renseigner sur vos obligations en tant que citoyen et ainsi éviter les coûts associés au déploiement des unités d'urgence.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

La direction

---

## LANCEMENT DU SITE D'INFORMATION SUR LE COVID-19

Voici un message que la municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! a reçu en date du 29 avril 2020 de la Table régionale des éluEs municipaux du Bas-Saint-Laurent.

Chers partenaires,

Depuis quelques jours, nous vous annonçons la mise en ligne du site [infocovid19bsl.ca](http://infocovid19bsl.ca) qui rassemble les informations utiles, les initiatives du milieu, les mesures de soutien gouvernementale et de protection en ces temps de pandémie. On y retrouve aussi des outils pour les intervenants qui accompagnent la population à travers cette crise.

Or, c'est chose faite ! Rendez-vous en ligne pour consulter [infocovid19bsl.ca](http://infocovid19bsl.ca) dès maintenant.

Cette initiative de la Table régionale des élu(e)s municipaux et du Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent se veut un complément régional aux initiatives d'information déjà déployées dans les municipalités et les MRC du Bas-Saint-Laurent. Le contenu de cette plateforme sera mis à jour par l'équipe régionale de Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale du Bas-Saint-Laurent.

Nous comptons sur vous pour expédier vos communications en lien avec le COVID-19 à l'adresse : [edimestre@infocovid19bsl.ca](mailto:edimestre@infocovid19bsl.ca) afin de nourrir ce site et de maintenir l'information à jour. C'est ce type d'approche collective qui nous permettra d'offrir une information de qualité supérieure à notre population, nos entreprises et nos organisations.

[Infocovid19bsl.ca](http://Infocovid19bsl.ca), pour tout savoir sur la gestion de la crise au Bas-Saint-Laurent.

Cordialement,

Marc Fraser, coordonnateur  
Table régionale des éluEs municipaux du Bas-Saint-Laurent

# Organismes et loisirs

## CERCLE DE FERMIERES

Le Cercle de Fermières désire informer ses membres qu'il n'y aura pas de réunion pour le mois mai et ça jusqu'au mois de septembre prochain en raison de la situation actuelle (COVID-19).

Aussi, nous aimerions informer la population que notre exposition annuelle qui devait avoir lieu au courant du mois de mai est annulée cette année.

---

## CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Dû à la situation actuelle (COVID-19), notre réunion générale annuelle qui devait avoir lieu le 22 avril dernier est remise à plus tard lorsque les rencontres seront autorisées.

Le Club souhaite à tous ces membres et amis (es) en confinement un bon courage, soyez sûre que nous nous retrouverons autour de la même table bientôt.

Nous remercions les gens qui nous ont proposé comme bénévole cette année dans le journal L'Info-Dimanche. Sachez bien que notre succès est dû aux grandes qualités des personnes qui nous accompagnent et à ceux qui nous appuient.

Merci ! Louise et Guy

---

## CHEVALIERS DE COLOMB

Les Chevaliers de Colomb aimeraient informer ses membres qu'il n'y aura pas de réunion pour le mois de mai.

---

## INFORMATION SUR LE CAMP DE JOUR ET PRÉ-INSCRIPTION

En attente de nouvelles indications gouvernementales concernant un maintien ou non des camps de jour cet été, la municipalité continue tout de même à préparer une programmation d'activités. Toutefois, les sorties à l'extérieur pose souci, car nous ne savons pas si celles-ci pourront avoir lieu même si le camp de jour ouvre.

Dans le cas où le camp de jour aura bien lieu, la municipalité fera TOUT en son possible afin de favoriser de bonnes pratiques d'encadrement suite aux directives gouvernementales en matière de santé publique.

En attendant, la municipalité procédera à une pré-inscription sans paiement qui nous permettrait d'avoir une bonne idée du nombre de jeunes qui participeraient au camp de jour cet été.

Nous avons besoin le nom de l'enfant, son âge avant le 30 juin 2020. Le camp de jour s'adresse aux enfants de 5 à 12 ans. Il suffit d'envoyer le tout à l'adresse courriel : [loisirs@saintlouisduhaha.com](mailto:loisirs@saintlouisduhaha.com). Aucune pré-inscription ne sera prise par téléphone et la date limite pour vous inscrire est vendredi 15 mai 2020.

Suite à la prise de position officielle de la direction de la santé publique, nous vous ferons parvenir par la poste un mémo informant la soirée d'information et la période d'inscription avec paiement. En espérant d'avoir cette information d'ici la mi-mai.

Merci de votre compréhension !

## COMITÉ DES LOISIRS

### ANNULATION DE LA FÊTE NATIONALE 2020

Le 10 avril dernier, le gouvernement du Québec a annoncé que tous évènements sportifs et culturels étaient annulés jusqu'au 31 août 2020 ce qui inclut la Fête nationale. Le Mouvement national des Québécois et Québécoises (MNQ) est donc dans l'obligation d'annuler les célébrations locales de la Fête nationale partout au Québec.

Le Comité des loisirs est désolé de cette situation et vous invite le 23 juin 2021 à venir fêter la Fête nationale à Saint-Louis-du-Ha! Ha!

### TOURNÉE CHASSOMANICK

Aux amateurs de chasse, le Comité des loisirs désire vous informer que nous allons refaire la demande dès que ce sera possible pour avoir la soirée de la tournée Chassomanick en 2021. Merci de compréhension. !

---

### ANNULATION DE LA JOURNÉE DE DISTRIBUTION DES PETITS PLANTS

L'Association forestière du Bas-Laurentienne désire informer la population que l'activité de remise des petits plants dans le cadre mai, mois de l'arbre et des forêts est annulée cette année. Ce n'est que partie remise pour l'année 2021. La sécurité et la santé passent avant tout !

---

### CRÉATION D'UNE INFOLETTRE NUMÉRIQUE PASTORAL

Les présidents d'assemblée de Fabrique des secteurs pastoraux du Haut Pays, des Montagnes et des Lacs, Les Érables et Élisabeth-Turgeon se sont concertés pour vous offrir un projet d'une Infolettre au ton pastoral au moyen d'une adresse courriel à toutes les personnes qui le désirent dans les 21 paroisses du Témiscouata faisant partie du diocèse de Rimouski.

Cette infolettre fut pensée suite à l'arrêt de publication du feuillet paroissial. C'est un début et nous aurons besoin de faire des ajustements. Nous invitons les membres de votre réseau, vos parents et amis à s'inscrire pour recevoir gratuitement cette infolettre qui sera diffusée toutes les deux semaines.

Voici l'adresse courriel : <https://mailchi.mp/9f2330be3495/temiscouata>. Veuillez prendre note que c'est une adresse courriel et non un site internet.

Vous avez juste à cliquer sur le lien **sur la ligne précédente** et vous serez dirigé sur la page d'accueil pour l'inscription qui dit: Voici votre Infolettre. En arrière-plan le lac Témiscouata avec une croix, il faut entrer votre adresse courriel dans le rectangle blanc puis cliquer dans l'autre rectangle plus bas puis vous allez avoir un message automatique disant que vous avez réussi et qu'un courriel vous sera envoyé pour confirmer le tout. Merci à M. Raynald Ouellet pour son bénévolat assurant la production du feuillet.

En raison du COVID-19, l'abbé Morales continue son ministère en célébrant l'eucharistie privée à tous les jours, de plus, il est disponible pour recevoir vos appels téléphoniques du lundi au mercredi (418-899-6902).

Pour ce qui est des Capitations : ceux qui voudraient payer par Accès D, contacter Johanne Corbin au 418-854-2103.

Merci !

*Abbé Benoît Caron, prêtre modérateur,  
Abbé Juan Bautista Morales Montoya, prêtre administrateur,  
Abbé Jacques-Daniel Boucher, prêtre collaborateur.*

# **MESSAGE DE LA NOUVELLE AGENTE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

Bonjour à toutes et tous!

Mon nom est **Aurélia JOURDAN**, et je suis votre nouvelle Agente de Développement économique!

Avis à toutes les entrepreneuses et entrepreneurs existants et en devenir : vous n'êtes pas seuls face à la crise du COVID-19!

Comme vous l'avez constaté, les divers paliers gouvernementaux, ainsi que nos institutions locales mettent tout en œuvre pour que nos entreprises, **VOS** entreprises, puissent subsister malgré la crise exceptionnelle que nous vivons.

Afin de vous aider à faire face aux nouveaux défis et questionnements inhérents à cette situation, je vous propose de bénéficier dès maintenant de mon soutien et de mon expertise.

Que ce soit pour la recherche et/ou la demande de financement, un problème de liquidités, de ressources humaines, des besoins techniques ou d'innovation, un projet d'entreprise, ou un développement sectoriel, je saurais être à l'écoute et analyser vos besoins.

Gardons en perspective que l'après-crise se prépare dès aujourd'hui, de nouvelles opportunités de marchés vont s'ouvrir, soyez, soyons prêts à les saisir!

## **Concrètement, comment puis-je vous aider?**

- ✓ Analyse de vos besoins et propositions de solutions personnalisées
- ✓ Recherches de financements appropriés
- ✓ Soutien au montage de dossier et projet
- ✓ Orientation vers les partenaires clés de votre secteur d'activité
- ✓ Suivi de l'évolution de votre projet en collaboration avec les institutions du territoire
- ✓ Soutien à la promotion et communication de votre entreprise

## **De plus, profiter des avantages de la Corporation des Hauts Sommets c'est aussi :**

- Avoir l'occasion de développer votre réseau grâce au réseautage d'affaire local et régional
- Participez à la valorisation de votre région en y attirant de nouveaux talents et en incitant nos talents locaux à y demeurer!
- Faire rayonner vos produits et services *made in* Hauts Sommets!

**Vous n'êtes pas entrepreneurs mais vous avez des idées pour développer le secteur des Hauts Sommets? Contactez-moi! Ensemble faisons de votre idée une réalité!**

## **On ne se connaît pas encore? Voici un bref aperçu :**

Après avoir œuvré dans le développement économique et communautaire régional pour 2 provinces Canadiennes et un État Américain, et travaillé de nombreuses années dans le secteur de l'Hôtellerie-Restauration en qualité de gestionnaire pour le compte d'investisseurs privés, je suis heureuse d'avoir rejoint la Corporation des Hauts Sommets depuis le début du mois de Mars 2020. Bilingue français-anglais, je saurais apporter mon expertise au bénéfice de votre entreprise.

Au plaisir de collaborer.

## **CONTACT**

Aurélia Jordan

Cellulaire : 418-868-5555

Courriel : [direction@corpohautssommets.ca](mailto:direction@corpohautssommets.ca)

Facebook : <https://www.facebook.com/hautssommets/>

Site internet: <https://corpohautssommets.ca>



Territoire des Hauts-Sommets : Municipalités de Saint-Eusèbe, Saint-Louis-du-Ha-Ha, Saint-Elzéar-de-Témiscouata, Saint-Honoré-de-Témiscouata et Saint-Pierre-de-Lamy.



<b>Dimanche</b>	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>	<b>Samedi</b>
					<b>1er</b> Date limite pour vous inscrire à la collecte des encombrants de la RIDT	<b>2</b>
<b>3</b>	<b>4</b> Séance du conseil municipal à 20h00 à la salle municipale à huis clos	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>9</b>
<b>10</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>16</b>
<b>17</b>	<b>18</b> Bureau municipal FERMÉ  FÊTE DES PATRIOTES	<b>19</b>	<b>20</b>	<b>21</b>	<b>22</b>	<b>23</b>
<b>24</b>	<b>25</b>	<b>26</b>	<b>27</b>	<b>28</b>	<b>29</b>	<b>30</b>